

Temple de Lyon nommé Paradis :

Que raconte l'un des fleurons les plus spectaculaires du MIR ?

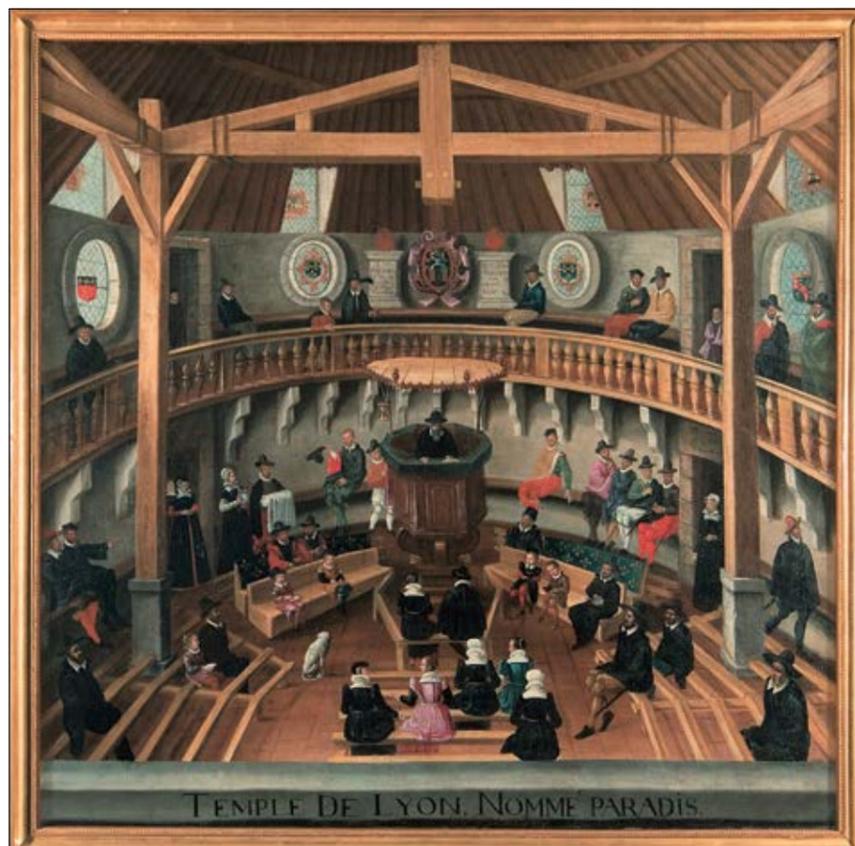
Le tableau du Temple de Lyon nommé Paradis accroché dans la salle de la Bible est une des pièces les plus remarquables du Musée. Petit décryptage à propos d'un certain nombre de détails croqués ici par l'un des principaux peintres du XVI^e siècle réformé.

Le chien est un habitué des gravures protestantes. Le meilleur ami de l'homme figure ainsi dans le tableau représentant le Temple de Paradis exposé au MIR. On pense que le chien symbolise la fidélité, valeur cardinale de la Réforme, mais sa présence dans le Temple pourrait aussi indiquer que l'Église, en régime protestant, est désormais désacralisée, cet animal étant souvent associé à l'impureté.

Ce tableau a été vraisemblablement réalisé par Jean Perrissin, l'un des auteurs de gravures également exposées au MIR dans la Salle Barbier Mueller, tirées des « Quarante tableaux ou Histoires diverses touchant les Guerres, Massacres et Troubles advenus en France... ». Le tableau du Temple de Paradis pourrait avoir été exécuté quelque temps après sa destruction. Construit en 1564 à Lyon, il est démoli trois ans plus tard au moment de la reprise des guerres de religions en France.

Ce tableau est un des rares témoignages visuels des premiers temps de la Réforme en France. Il s'agit de la plus ancienne représentation d'un temple protestant. On observe une différence foncière d'avec les édifices catholiques. L'architecture est conçue pour faciliter l'écoute du pasteur que l'on voit installé dans sa chaire au centre de l'image. Un petit sablier sur sa droite doit l'avertir qu'il doit bientôt achever sa prédication. Les fidèles qui l'entourent se répartissent très librement dans le bâtiment. On entre, on sort, on discute, on se découvre, il y a des enfants, des femmes, des hommes portant l'épée, d'autres pas, une cinquantaine de fidèles en tout, croqués dans diverses attitudes donnant à souligner une certaine mixité de la communauté ecclésiale.

On y perçoit néanmoins les termes d'une hiérarchie sociale puisque certains paroissiens peuvent s'appuyer contre un dossier alors que d'autres doivent tenir en équilibre sur des planches de bois peu confortables. Quant aux femmes, elles sont regroupées au même endroit, ainsi que quelques enfants que l'on voit un



© Bibliothèque de Genève. Exposé au MIR.

livre ouvert sur les genoux, un catéchisme peut-être ou un psautier.

On ne sait pas très bien quelle cérémonie se déroule dans le Temple. Il pourrait s'agir d'un mariage, si l'on observe les deux personnages placés un peu en retrait sous la chaire, ou alors ce peut être un baptême qui se prépare avec l'arrivée sur la gauche d'un couple portant une aiguière (sorte de récipient en étain rempli d'eau) et une serviette. Mais l'enfant n'est pas visible, ou alors il s'agirait de baptiser le couple au pied de la chaire, hypothèse fragile car l'anabaptisme en régime réformé n'est alors pas d'actualité à Lyon en ce temps-là.

On est aussi frappé d'observer à la fois sur la galerie et les dossiers de quelques bancs la présence de fleurs de lys qui évoquent la royauté et le pouvoir. Jean Perrissin, qui était protestant, a vraisemblablement voulu explicitement rappeler que la Réforme ne visait aucun objectif politique. « Nous n'arrêtons pas de prier Dieu pour

vos prospérité et celle de votre règne », écrivait Jean Calvin dans son *Épître au Roi François I^{er}* qui introduit la première édition de *l'Institution de la religion chrétienne*, elle-aussi exposée au Musée.

Ce tableau représentant le Temple de Paradis, accroché sur les murs du MIR grâce à la générosité de la Bibliothèque de Genève qui le prête au Musée, souligne la double vocation des Réformateurs qui furent à la fois traducteurs et interprètes. On souligne à juste titre que l'un des principaux acquis de la Réforme fut d'avoir démocratisé la lecture de la Bible en favorisant sa traduction dans les langues vernaculaires de l'époque. Mais on observa rapidement du côté des Réformateurs que ces textes vieux de 1500 ans devaient être interprétés et dialoguer les uns avec les autres, faute de quoi des lectures sélectives pouvaient provoquer un certain nombre de dérapages ou des initiatives plus révolutionnaires que réformées, comme les destructions d'images au nom du 2^e commandement ou l'instauration

du Royaume de Dieu sur terre à partir d'une lecture sans recul du Sermon sur la Montagne.

Des Réformateurs aussi importants que Luther et Calvin comprirent très vite les dangers d'une lecture laissée sans un certain nombre de guide et d'adaptations. Il faut comprendre le développement de l'Université et de la théologie dont ils furent des indéfectibles avocats, comme des remèdes administrés contre un usage trop individualiste de la lecture biblique.

Du haut de sa chaire, mais sommé par le sablier de tenir compte des capacités de concentration d'un public que l'on sent légèrement dissipé, le pasteur réformé explique la Bible et proclame sa vérité à partir des interprétations qu'il a développées pour l'adapter à la culture de son temps. Le tableau du Temple dit du Paradis est une clé qui ouvre à la compréhension de la geste réformée consistant à diffuser le plus largement les vérités bibliques, jusqu'aux chiens « qui mangent les miettes tombant de la table de leurs maîtres » (Matthieu 15,27).

Gabriel de Montmollin
Directeur

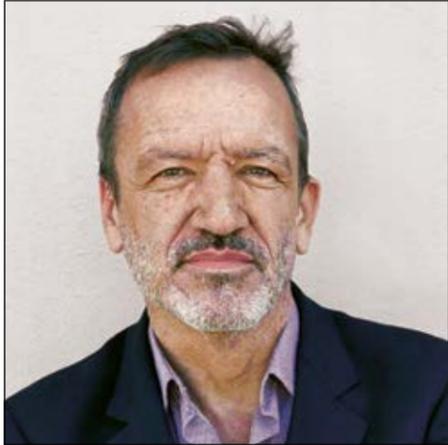
BRÈVES

4'000 fidèles

Un autre célèbre édifice protestant français est présent au MIR. Il s'agit du temple de Charenton, construit vers 1607 pour les Réformés de Paris. Pouvant accueillir 4'000 fidèles, il fut détruit en novembre 1685, juste après la révocation de l'édit de Nantes prononcée par Louis XIV. Une gravure dépeint son démantèlement violent. « Les arcs de triomphe et les statues élevées à la gloire du roi ne la porteront pas plus haut que ce temple de l'hérésie abattu par sa piété », s'enthousiasma un abbé catholique de l'époque.

Calvin, un monument aux pieds d'argile

Interview de David Ripoll, historien de l'art, à propos d'une conférence qu'il prononce au MIR le 17 octobre



Où peut-on observer des représentations de Calvin dans l'espace public genevois ?

Sur le Mur des Réformateurs tout d'abord, dans une version colossale. D'autres représentations existent : sur la façade du palais de l'Athénée par exemple, on trouve un buste de Calvin inscrit dans une niche. Dans ces deux cas, Calvin est accompagné, par des contemporains théologiquement proches dans le cas du mur des Réformateurs, par des célébrités d'autres époques dans le cas de la façade de l'Athénée. Le profil de Calvin apparaît également sur un monument qui lui est dédié, élevé sur la terrasse d'un hôtel particulier de la rue des Granges – actuelle Fondation Zoubov. Le monument était destiné à être public ; les autorités n'en ont pas voulu. Privatisé par le comte Jean-Jacques de Sellon, à qui l'on doit l'initiative de ce monument, celui-ci est toutefois placé de telle sorte qu'il puisse être vu depuis la place Neuve.

Et qu'en est-il de Rousseau ?

Bien avant Calvin, Rousseau reçoit les honneurs du monument public, même si sa figuration a suscité de nombreuses controverses. Sous la Restauration, on lui élève une statue sur une promenade nouvellement créée et qui portera son nom : Île Rousseau. La statue fait date : c'est la première fois que l'on voit à Genève un personnage figuré en entier dans un espace public (à l'exception de la statue du Duc de Rohan, érigée dans une chapelle de l'église Saint-Pierre, mais qui n'atteint pas le même degré de visibilité). A noter qu'à Genève, Rousseau a été célébré à travers son buste dès la fin du XVIII^e siècle : une première fois dans la promenade des Bastions – le monument est détruit au début du XIX^e siècle – une seconde fois au même endroit, devant l'orangerie du Jardin botanique (le bâtiment sera démoli au début du XX^e siècle). C'est le Rousseau herboriste qui est ici figuré, en compagnie d'autres naturalistes de renom (Charles Bonnet, etc.).

Quelles autres figures de l'histoire genevoise sont-elles représentées ?

Beaucoup de personnalités locales ont fait l'objet de monuments publics, très généralement à l'initiative de groupes de citoyens qui se sont mobilisés pour réunir des fonds. Des artistes (Diday, Calame au Jardin Anglais), des savants (Carl Vogt sur la place de l'Université), un duc en exil (le duc de Brunswick à la place des Alpes), des musiciens (Rousseau, encore, sur la façade du Grand Théâtre), etc. Un exemple particulièrement remarquable est celui du Général Dufour sur la place Neuve, dont la statue équestre renvoie aux grandes figures de condottiere de la Renaissance. De fait, comme beaucoup d'autres villes, Genève sacrifie dès la seconde moitié du XIX^e siècle au phénomène de la statuomanie.

Pourquoi Servet est-il si discret à Genève alors qu'à Annemasse il est plus visible ?

Servet est une figure très controversée dans l'historiographie genevoise, ce qui a rendu son hommage naturellement difficile. Qu'il soit davantage célébré au-delà des frontières montre en l'occurrence que la question du monument prend une dimension très politique. Le lieu du monument n'est jamais neutre : célébrer quelqu'un dans un contexte plutôt qu'un autre montre que l'espace public est toujours un lieu de tensions politiques, et sujet à d'infinies négociations.

Calvin brocardait le culte des reliques. Le naturel est malgré tout revenu au galop si l'on se promène au cimetière des Rois ou dans le parc des Bastions...

Étant donné les dispositions qu'il avait prises avant de mourir – que le lieu de sa dépouille ne soit marqué par aucune inscription, et encore moins par un monument –, on peut supposer que Calvin n'aurait pas apprécié les figurations sculptées dont il a fait l'objet à partir du XIX^e siècle. Mais c'est moins le culte des reliques qui est en question que le culte de la personnalité : il fallait perpétuer les idées de la Réforme et non pas adorer ceux qui en furent à l'origine. C'est la raison pour laquelle le monument funéraire du cimetière des Rois prend une forme aussi retenue. C'est aussi pour cela que le monument des Bastions est un monument à la Réformation et non pas à Calvin (même si son effigie sculptée ne fait pas dans la discrétion).

Depuis quand dit-on à propos de Genève qu'elle est la cité de Calvin ?

Je ne sais pas. Il faudrait faire la recherche et je pense qu'elle serait riche d'enseignement. La question est intéressante : à un moment donné, on a identifié

la ville à l'une de ses figures les plus illustres. Désigner Genève comme la cité de Calvin, c'est aussi dire que la ville entière peut être considérée comme un monument au sens étymologique, qui transmet à la postérité le souvenir du grand réformateur. D'où l'hypothèse que j'aimerais émettre : longtemps, on a pu se passer d'un monument traditionnel – ouvrage de sculpture – dès lors que la présence de Calvin émanait des rues, des places, des murs de la ville entière.

Et pourquoi ne dit-on pas par exemple à son propos la cité de Rousseau ou de Dunant ?

Rousseau signait : Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève. Rousseau aimait rappeler qu'il était enfant de Genève ; il est lié à cette ville par ses origines. Calvin, lui, vient d'ailleurs mais il a eu un impact énorme sur le destin de la ville : il en a fait la « citadelle de la Réforme », la « Rome protestante ». Même si les idées de la

Réforme dépassent naturellement le cadre genevois, le nom de Calvin reste associé à cette ville.

Quelle personnalité genevoise du XX^e siècle mériterait-elle à vos yeux d'être statufiée à Genève ?

Ferdinand de Saussure. Horace-Bénédict a sa rue, Ferdinand rien du tout. Pourtant son cours de linguistique générale a été fondamental dans le développement des sciences humaines au XX^e siècle et en particulier du structuralisme. Cela dit, faire une statue comme on en faisait au XX^e siècle me semble aujourd'hui ridicule ; l'hommage doit prendre d'autres formes, plus contemporaines.

David Ripoll livrera une chronique passionnante à ce sujet, au MIR le mercredi 17 octobre à 18h30.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à cette soirée sur www.mir.ch/fr/activites/



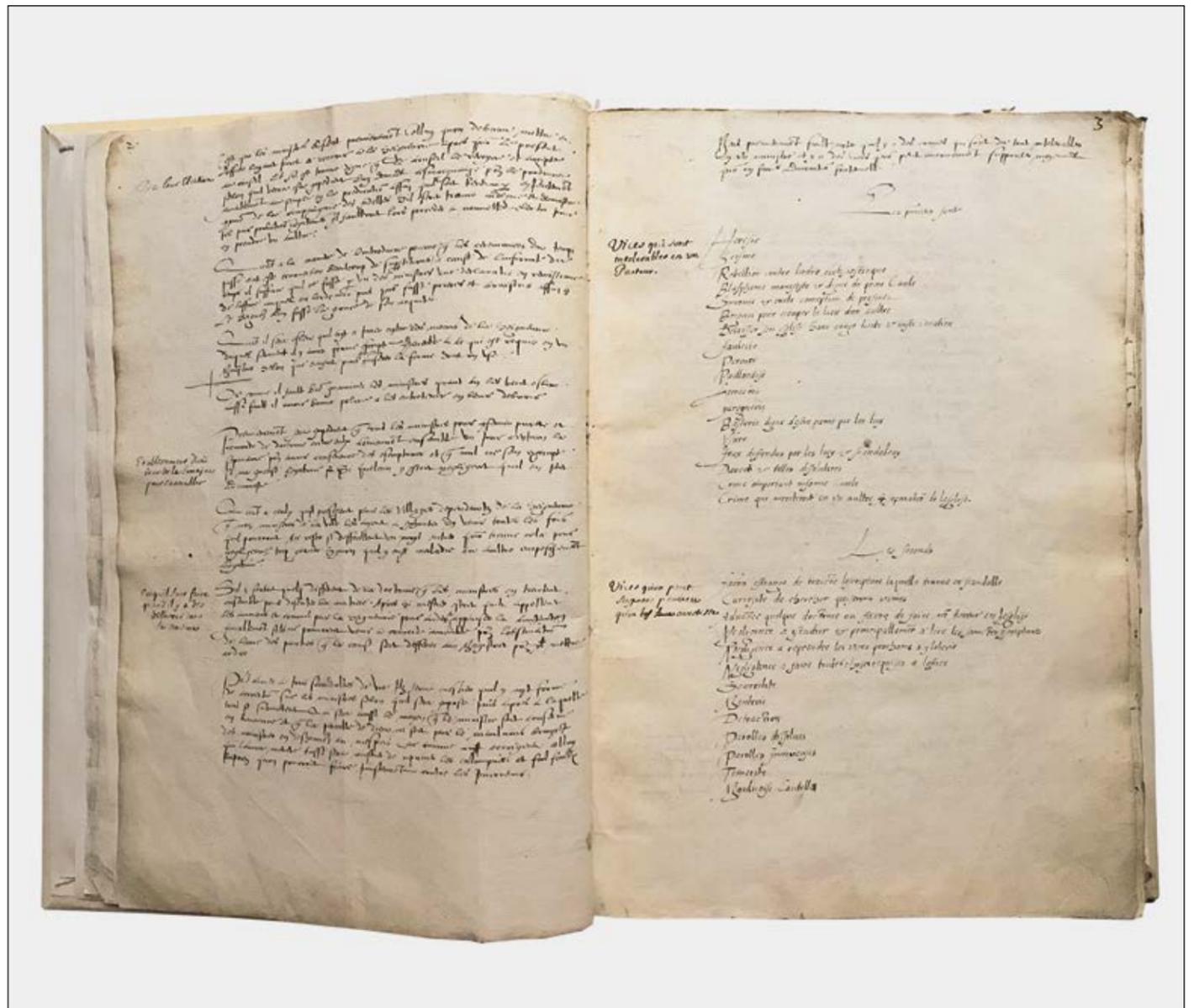
Un joyau inestimable, à nouveau exposé au MIR !

Après une longue période d'absence due à sa digitalisation complète aux Archives d'État de Genève et à la restauration de sa reliure, le premier registre de la Compagnie des Pasteurs de Genève – l'organe qui veillait à la bonne orthodoxie et à la moralité de ses membres – a fait son retour au sein de l'exposition permanente du MIR. Ce formidable recueil rassemble des manuscrits (procès-verbaux, règlements, échanges de lettres) datant des années 1546 à 1553.

Il fait désormais l'objet d'une nouvelle présentation, ouvert sur le texte, recopié en préambule par le secrétaire d'alors, des *Ordonnances ecclésiastiques* (1541) de Calvin, où l'on peut lire des règlements concernant les pasteurs de l'Église de Genève, par exemple sur la manière dont ces derniers doivent être élus, ou encore sur l'obligation d'établir un jour de la semaine pour se réunir.

L'occasion de (re)découvrir ce très précieux témoignage sur la vie à Genève, au temps de la Réforme !

Samantha Reichenbach



Registre de la Compagnie des Pasteurs. Page avec la signature de Calvin. © Église protestante de Genève, exposé au MIR, Genève

Emplacement

MIR, salle de Genève et Calvin.

Presse mobile

La presse inspirée de Gutenberg construite pour célébrer en 2017 le 500^e anniversaire de la Réforme au MIR continue de fonctionner. Après la Bible du 500^e imprimée pendant 130 jours avec le concours de 14'000 visiteurs, cette mécanique de la Réforme a été actionnée par des milliers de personnes mobilisées pour célébrer le 50^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme en 1948. Au Palais Wilson et au Palais des Nations, des déclarations dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) ont été reproduites à la main par des typographes amateurs lors de trois événements en décembre 2017, avril et juin 2018. Par ailleurs, la presse a fonctionné au MIR au cœur d'une installation permettant d'admirer quelques-unes des gravures extraordinaires réalisées au XVIII^e siècle par l'artiste Bernard Picart pour illustrer les *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* (1723).



LE MIR HORS LES MURS



Dimanche 2 septembre
Le MIR tiendra un stand à l'Assemblée du Désert à Mialet dont le thème est cette année « Femmes du Désert ».

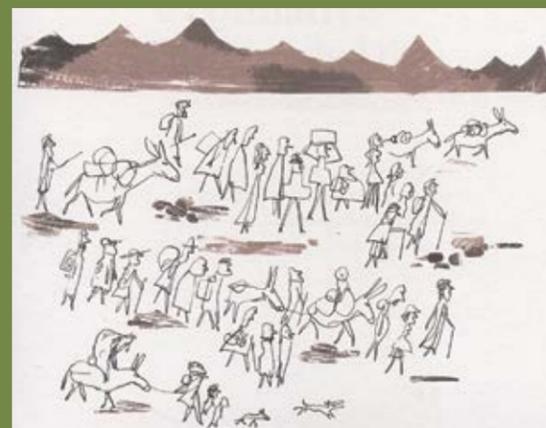
LE MIR S'EXPOSE



Les derniers dimanches du mois, à 11h30
Coup de projecteur sur la collection permanente : en une heure, un-e guide vous présente la passionnante épopée de la Réforme. Entrée payante, visite guidée offerte.

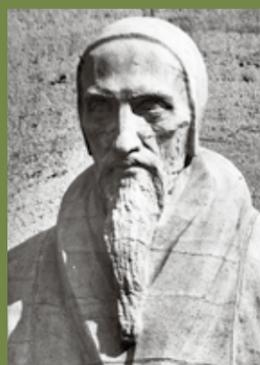
NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE

Dès le 24 janvier 2019,
le MIR proposera « Il était plusieurs fois... » une exposition temporaire réalisée par les célèbres éditeur Frédéric Boyer et dessinateur Serge Bloch. Intégrés à l'exposition permanente, divers dispositifs audio-visuels mettront en exergue pas moins de 14 récits inoubliables de la Bible. A ne manquer sous aucun prétexte.



Tarifs et inscriptions sur mir.ch/fr/activites/

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE



Mercredi 17 octobre à 18h30
« CALVIN: UN MONUMENT AUX PIEDS D'ARGILE »
Conférence de David Ripoll
Une chronique dédiée aux lieux célébrant la mémoire de Calvin qui méprisait le culte de la personnalité.

L'ESCALADE



Samedi 7 et dimanche 8 décembre
A l'occasion des festivités de l'Escalade, le MIR proposera diverses animations et activités. Réservez ces dates !



Le mendiant religieux chinois est la « Figure insolite » qui a été la plus imprimée par les visiteurs.

L'une des huit gravures extraites des Cérémonies et coutumes de tous les peuples du monde.



La presse de Gutenberg a suscité de nombreuses visites au MIR, à l'ONU et au Palais Wilson.

© OHCHR / Danielle Kirby



Le 28 juin dernier, en co-production avec la Maison de Rousseau et de la Littérature, le MIR organisait une table ronde intitulée « Sauvage, toi mon semblable ».

De gauche à droite, Martin Rueff, Philippe Borgeaud, Paola von Wyss Giacosa et Sara Petrella.
MRL©ChristianLutz



A l'occasion des JEMA les 21 et 22 avril, Pierre-Yves Schenker, concepteur de la presse de Gutenberg du MIR en explique le fonctionnement aux visiteurs.



Lauric Henneton, Maître de Conférence à l'Université de Versailles, s'est exprimé à propos du déclin de la religion aux USA.



François Dermange, professeur d'éthique à la Faculté de théologie de Genève, signant le Livre d'Or du MIR, à l'issue de sa conférence donnée le 21 mars dernier.



La Nuit des musées a attiré un nombreux public de passionnés d'histoire le 26 mai.



Le 17 mai, Max Engammare, directeur de la Librairie Droz, a dévoilé au public quelques surprises au sujet de « Luther chez Calvin ».

Les conférences peuvent être (ré)écoutées sur mir.ch/fr/multimedia/